

- 1°) La facilité, la rapidité, la perfection des actes.
- 2°) La nécessité.
- 3°) L'automatisme et l'inconscience.

On peut donc dire, non pas à la lettre, mais par manière de comparaison : l'habitude est *comme* un instinct acquis ; l'instinct est *comme* une habitude innée.

II. — **Différences** : 1°) L'instinct est un penchant *primitif* : il possède, dès l'origine, tous les caractères précédents (I). — L'habitude est un penchant *ultérieur*, de seconde formation. De cette différence fondamentale découlent toutes les autres.

2°) L'instinct est *indépendant* de l'intelligence et de la volonté qu'il remplace. — L'habitude ne se prend, d'ordinaire, (1) qu'en *connaissance* de cause et *volontairement*.

3°) L'instinct est *uniforme*, c'est-à-dire identique chez tous les animaux de la même espèce. — L'habitude est *personnelle* : chaque homme a ses habitudes préférées.

4°) L'instinct est *immédiatement parfait* et conséquemment *fixe*. — L'habitude se développe *graduellement*, comme le remarque La Fontaine :

*D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien ;
Puis enfin il n'y manqua rien.*

Son perfectionnement exige même parfois un long apprentissage. Les qualités qu'elle acquiert n'atteignent pas le même degré que les caractères analogues de l'instinct : c'est ainsi qu'elle n'arrive pas, comme lui, à l'infailibilité, à l'inconscience et à la nécessité absolues. — De plus, l'habitude peut se modifier ou se perdre ; elle est, par conséquent, essentiellement *variable*.

5°) L'activité instinctive étant *aveugle* et *fatale*, on ne répond pas de ses instincts, tandis qu'on est *responsable* de ses habitudes, parce qu'elles se sont développées avec le concours de la volonté.

(1) Il y a cependant des habitudes *indépendantes de la volonté*, vg. chez l'animal qui n'est pas doué de volonté, — et chez l'homme, certaines habitudes organiques, comme la marche, etc.

LIVRE IV

PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Elle comprend certains problèmes spéciaux et complémentaires, dont la solution suppose la connaissance préalable de l'âme. Ils sont :

- 1° Les signes et le langage ;
- 2° Les rapports du physique et du moral ;
- 3° La comparaison entre l'homme et l'animal.

CHAPITRE PREMIER

LES SIGNES ET LE LANGAGE

L'homme, étant un être sociable, éprouve le besoin de communiquer aux autres ses émotions, ses pensées et ses déterminations. Ne pouvant les manifester directement, il les exprime par le langage. Or le langage étant un ensemble de signes par lesquels l'homme fait connaître ses états de conscience, il faut d'abord expliquer ce que l'on doit entendre par *signe* (1).

230. — LES SIGNES

I. — **Définitions** : a) Un *signe* est un phénomène sensible qui éveille l'idée d'un autre phénomène ne tombant pas sous les sens : vg. un cri plaintif est le signe d'une douleur qui ne se voit pas.

b) La *signification* est la propriété, qu'a le fait appelé signe, de suggérer l'idée d'un autre fait à cause du lien qui les unit.

II. — **Nature** : l'analyse de l'idée de signe y fait découvrir un *triple élément* :

1°) Le fait actuellement sensible qui *signifie* ;

2°) Le fait insensible qui est *signifié* ;

3°) Un *rapport* entre ces deux faits, en vertu duquel le premier signifie le second. Ce sont les éléments du signe *en puissance* ; mais pour qu'il y ait signification *actuelle*, il faut qu'une intelligence perçoive le rapport qui relie les deux faits.

Les **principaux rapports** du signe et de la chose signifiée sont les rapports :

(1) De GÉRANDO, *Des signes de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*. — JOUFFROY, *Nouveaux mélanges philosophiques*, Faits et pensées sur les signes. — M. BRÉAL, *La Sémantique*.

a) **De la cause et de l'effet** : vg. l'explosion et la poudre.
b) **Du moyen et de la fin** : vg. la boussole et la navigation.
c) **De ressemblance** : vg. le portrait et l'original.
d) **De contiguïté habituelle**, qu'il résulte de la nature ou d'une convention humaine : vg. l'hirondelle et le printemps — la parole et la pensée.

e) **D'analogie** : vg. la balance et la justice. Le *symbolisme* (1) est fondé sur des rapports d'analogie.

On peut envisager le signe au :

A) **Point de vue objectif** : la signification est une conséquence de la solidarité harmonieuse qui unit tous les êtres de l'univers. Les phénomènes de la nature se signifient les uns les autres. « La nature est un livre, dit Goethe (2), qui contient des révélations prodigieuses, immenses ;... toute chose est écrite quelque part, il s'agit seulement de la trouver ». L'ensemble de la nature forme un vaste symbole. Pour une intelligence pénétrante tout est significatif ; pour le vulgaire tout paraît insignifiant. Il y a des rapports non seulement entre les phénomènes sensibles, mais encore entre le monde matériel et le monde moral, entre le monde visible et le monde intelligible (3). Thomassin a dit avec profondeur « que la créature est une parole de Dieu, mais une parole fixe, stable, qui ne passe pas comme un son traversant les airs (4) ». Goethe semble faire écho quand il dit de son côté : « Les

(1) LANDRIOT, *Le symbolisme*. — De la BOULLERIE, *Le symbolisme de la nature*. — De MONTALEMBERT, *Sainte Elisabeth*, Introduction.

(2) Cité par LANDRIOT, *Op. cit.*, *Introd.*, p. 3.

(3) « Il est incontestable que les objets matériels et inanimés nous présentent et nous rappellent des idées morales par leur forme, leur disposition, par tous les accidents de leur apparence extérieure... » Alfred TONNELLÉ, *Fragments sur l'art et la philosophie*, p. 125. — Cf. OZANAM, *Dante et la philosophie catholique au XIII^e siècle*, I^e P, ch. IV, p. 68-69. — G. LONGHAYE, *Théorie des belles lettres*, L. II, ch. IV, § 2, 3^e Edit.

(4) *De Deo*, L. III, ch. IX, n. 2. Parlant du monde intelligible et du monde sensible, THOMASSIN dit encore : « Rien n'est tracé dans le premier qui ne soit exprimé dans le second ; et tout ce qui est déroulé dans le second est enveloppé à l'état idéal dans le premier. *Nihil ibi impressum quod non hic expressum ; nihil hic explicatum quod non ibi complicatum.* » (*Ibid.*, L. V, ch. XV, n. 1).

œuvres de la nature sont toujours comme une parole de Dieu fraîchement exprimée ». C'est au poète, au savant, au philosophe qu'il appartient d'interpréter ce magnifique symbolisme, ces signes que Dieu fait aux hommes.

B) **Point de vue subjectif** : c'est un cas particulier de l'association des idées et du raisonnement. Les idées de deux objets étant contiguës dans la conscience et l'esprit remarquant entre eux un certain rapport, l'un des objets devient signe de l'autre. A cause de cette liaison, la raison peut conclure de l'existence du signe à l'existence de la chose signifiée : un signe ne suggère pas seulement l'idée d'un objet, il en est la preuve.

III. — **Espèces** : on distingue les signes :

A) D'après les sens auxquels ils s'adressent, en signes :

1° **Visibles** : vg. jeux de physionomie, attitudes, gestes.

2° **Auditifs** : a) les uns sont *inarticulés* ; ils expriment les émotions : vg. exclamations : ah ! oh !..

b) les autres sont *articulés* ; ils expriment artificiellement les pensées : vg. mots des langues. — On appelle aussi les signes auditifs signes **oraux**, à cause de l'organe (*os, bouche*) qui les produit.

B) D'après les phénomènes psychologiques exprimés, en signes :

1° **Émotionnels**, qui expriment les états de la sensibilité : besoins, désirs, émotions ; vg. pleurs, signe de douleur. Ce sont des signes *naturels*, parce que les phénomènes sensibles s'expriment spontanément au dehors.

2° **Conceptuels**, qui expriment les opérations de l'intelligence. Les phénomènes intellectuels restent cachés au fond de la conscience ; il faut donc, pour les traduire au dehors, des signes artificiels, volontairement inventés.

C) D'après les rapports unissant le signe à la chose signifiée, en signes :

1° **Naturels**, quand le rapport est fondé sur la nature des choses : vg. fumée, signe du feu ; rougeur, signe de la honte.

2° **Conventionnels, artificiels, arbitraires**, quand le rapport dépend d'une convention entre les hommes : vg. tel drapeau signe de telle nation, tel mot signe de telle idée.

231. — PRODUCTION ET INTELLIGENCE DES SIGNES

A) **Conventionnels** : c'est la volonté qui les crée librement et on les comprend quand on connaît la convention.

B) **Naturels et expressifs** : I. — **École écossaise** : Les Écossais (1), puis Jouffroy et Garnier (2) supposent deux facultés spéciales : l'une pour les produire, **faculté expressive** ; l'autre pour les comprendre, **faculté d'interprétation**.

Critique : 1° les signes naturels ont leur cause dans l'union de l'âme et du corps. C'est en vertu des rapports du physique et du moral que vg. le phénomène physiologique de l'épanouissement du visage accompagne le phénomène psychologique de la joie.

2° Pour l'intelligence de ces signes, il n'est pas non plus nécessaire de recourir à une faculté spéciale ; tout peut s'expliquer par l'association des idées et la réflexion.

Considérons en effet l'enfant. S'il vient à souffrir, il exprime spontanément sa souffrance par des cris ou des larmes. Ces larmes et ces cris ne sont pas d'abord pour lui significatifs ; il crie et il pleure parce qu'il souffre et non parce qu'il veut manifester sa souffrance. Mais l'enfant associe naturellement les cris et les larmes à la douleur qui les provoquent, et cette association se fortifie en se répétant. Dès lors, quand il entendra les cris et verra les larmes des autres personnes, il comprendra, en vertu de l'association des idées jointe à la réflexion, que ces personnes ressentent quelque souffrance. Il n'est donc pas vrai que les signes naturels soient compris *instinctivement* par tous les hommes sans apprentissage antérieur. Mais l'expérience requise pour l'intelligence des signes expressifs est facile et précoce : l'enfant l'acquiert dès les premiers temps (3).

II. — **École évolutionniste** : 1° **Production des signes** : les

(1) REID, *Essais sur les facultés intellectuelles*, Essai VI, ch. v, p. 118.
— DUGALD-STEWART, *Philosophie de l'esprit humain*, T. III (trad. Peisse).

(2) GARNIER, *Traité des facultés de l'âme*, L. VIII, ch. II.

(3) E. EGGER, *Le langage chez les enfants*. — V. B. PÉREZ, *Les trois premières années de l'enfant*.

signes des émotions sont d'abord les *effets* mêmes qu'elles produisent dans l'organisme, effets qui résultent naturellement de l'union de l'âme et du corps.

De plus, d'après les observations de Charles Bell et de Gratiolet ⁽¹⁾, que Darwin a utilisées, les parties de l'organisme, qui servent à l'expression des émotions, servent aussi et d'abord aux fonctions de la vie. Le signe d'une émotion est donc une *action commencée*, l'action qui est nécessaire pour éviter ou pour prolonger cette émotion, selon quelle est agréable ou pénible : vg. « si la fureur se traduit par un *riatus* qui rétracte les lèvres en découvrant les dents, c'est que c'est le mouvement même par lequel l'animal s'apprête à saisir et à déchirer avec les dents. » Les signes des émotions sont donc, en second lieu, des *actions* ou *moyens* primitivement employés par l'instinct pour les satisfaire : ces actions spontanées restent associées aux émotions, même quand elles ont cessé d'être utiles à leur satisfaction.

Darwin ⁽²⁾ s'est efforcé d'expliquer l'expression des émotions par trois principes : a) *Principe de l'action directe du système nerveux sur l'organisme.* — b) *Principe de l'association des habitudes utiles.* — c) *Principe de l'antithèse.*

H. Spencer ⁽³⁾ conteste ce dernier principe et se contente de deux lois principales qui se ramènent aux deux premiers principes de Darwin : a) *Loi de l'excitation diffuse.* — b) *Loi de l'excitation restreinte.*

2°) **Interprétation des signes** : l'école *écossaise* admet qu'un instinct nous révèle dès l'origine le sens des signes naturels. L'école *évolutionniste* soutient une doctrine analogue : les émotions et leurs signes ont été si souvent associés dans l'expérience de nos ascendants qu'ils nous ont légué une tendance héréditaire à ressentir certaines émotions et à les deviner chez les autres au seul aspect des signes qui les accompagnent. L'interprétation naturelle des signes s'expliquerait donc par un phénomène de *sympathie*, soit *innée* (Écossais), soit *héréditaire* (Évolutionnistes).

(1) GRATIOLET, *La Physionomie.*

(2) DARWIN, *De l'expression des émotions.*

(3) SPENCER, *Principes de psychologie*, T. II.

Critique : laissant de côté pour le moment les objections que soulève l'*Évolutionnisme*, faisons seulement remarquer qu'en tout cas cette sympathie aurait besoin d'être excitée, au préalable, par une expérience personnelle de l'émotion et de ses manifestations extérieures. Qu'on parle en enflant la voix et en faisant les gros yeux à un tout jeune enfant, mais sans le maltraiter, il n'aura pas le moindre soupçon que ce sont là des signes de colère. Il faut donc admettre que l'enfant a besoin d'un apprentissage, qui commence avec la vie même, pour comprendre les signes naturels.

232. — LE LANGAGE

C'est un système de signes par lesquels l'homme exprime ses états de conscience ⁽¹⁾.

§ A. — ESPÈCES DIVERSES

On distingue le langage d'après :

I. — **La nature des signes**, en :

A) **Langage d'action** ⁽²⁾ : consistant dans les jeux de la physionomie et les gestes du corps. C'est la **mimique**, en usage surtout chez les sourds-muets qui ont un double langage : 1) *naturel*, dont ils se servent entre eux ; — 2) *artificiel*, inventé par l'abbé de l'Épée et l'abbé Sicard, dont ils usent avec les autres hommes.

(1) MAX MÜLLER, *La science du langage ; Nouvelles leçons sur la science du langage.* — LEMOINE, *De la physionomie et de la parole.* — CHARMA, *Essai sur le langage.* — CHAIGNET, *La philosophie de la science du langage étudiée dans la formation des mots.* — A. DARMESTETER, *La vie des mots étudiée dans leurs significations.* — BOURDON, *L'expression des émotions et des tendances dans le langage.* — S. MILL, *Système de Logique...* L. I. — GRATRY, *La connaissance de l'âme*, L. II ; L. III, ch. vi. — PALMIERI, *Anthropologia*, p. 528-548. — D. PEZZI, *Introduction à l'étude de la science du langage.* — DUGAS, *Le psittacisme et la pensée symbolique.*

(2) LEDOS, *La physionomie humaine.* — P. MANTEGAZZA, *La physionomie et l'expression des sentiments.* — PIDERIT, *Mimique et Physiognomonie.*

B) **Langage écrit** ⁽¹⁾ : système de figures pour représenter la pensée aux yeux d'une façon durable. Il y a deux sortes d'écritures :

1°) **Idéographique** : elle est : a) *Figurative*, quand elle dessine les objets.

b) *Symbolique*, quand elle les exprime par des emblèmes : vg. le chien représentant la fidélité. Telle est l'écriture des Chinois, des Égyptiens. — Indépendante du langage parlé, elle a l'avantage d'être comprise par des gens qui ne savent pas la même langue ; mais elle est très compliquée et le nombre des mots est illimité. — Les Occidentaux n'ont conservé de signes idéographiques que pour l'arithmétique, l'algèbre, etc.

2°) **Phonétique** ⁽²⁾ : chaque caractère ne signifie plus une idée mais un son (φωνή). Elle est :

a) *Syllabique*, quand les signes représentent une syllabe : vg. l'écriture des Assyriens.

b) *Alphabétique* ⁽³⁾, quand les signes représentent des sons simples, voyelles ou consonnes : vg. écriture des Phéniciens qui a été adoptée par les Juifs, les Hellènes, les Latins, etc.

Les *hiéroglyphes* sont un mélange des diverses écritures, figurative, symbolique et phonétique.

C) **Langage oral** : la parole est un ensemble de *mots*, c'est-à-dire de sons articulés et significatifs ⁽⁴⁾. Elle a pris différentes formes qu'on appelle **langues**. C'est le langage le plus avantageux. Le langage d'action et le langage écrit ne sont pas utilisables dans l'obscurité ; les sons s'entendent la nuit comme le jour. — La variété et la rapidité de la parole sont très grandes. — La parole est vivante, tandis que l'écriture est morte ; mais en revanche

⁽¹⁾ BERGER, *Histoire de l'écriture*. — Cf. *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} sept. 1875, un article de M. MAURY.

⁽²⁾ REGNAUD, *Evolution phonétique du langage*, dans la *Revue philosophique*, 1889. — ROUSSELOT, *La phonétique expérimentale*, dans le *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, Nov. 1894.

⁽³⁾ FR. LENORMANT, article *Alphabet*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio. — D^r MARAGE, *Théorie de la formation des voyelles*.

⁽⁴⁾ H. DE MEYER, *Les organes de la parole*.

celle-ci traverse l'espace et le temps ⁽¹⁾ : *Verba volant, scripta manent*.

II. — **Le rapport des signes aux états de conscience exprimés**, en :

A) **Langage naturel** : qui se compose de signes que les hommes emploient spontanément ; vg. langage d'action, sons inarticulés.

B) **Langage artificiel** : qui se compose de signes convenus ; vg. nomenclature chimique ; signes algébriques ; les langues, bien qu'elles aient leur fondement dans les facultés naturelles de l'homme.

§ B. — LANGAGE NATUREL ET LANGAGE CONVENTIONNEL

I. — **Le langage naturel est** : 1°) **Universel** : tous l'emploient ; tous le comprennent après une rapide expérience ⁽²³¹⁾ : vg. rires, larmes.

2°) **Synthétique** : un geste peut indiquer toute une série de mouvements à exécuter ; vg. geste d'un chef d'armée.

3°) **Expressif et émotionnel** : il rend à merveille les sentiments et les passions.

II. — **Le langage artificiel est** : 1°) **Particulier** : il faut pour le comprendre un certain degré d'instruction et un apprentissage plus ou moins long.

2°) **Plutôt analytique** : il décompose la pensée en ses éléments.

3°) **Conceptuel** : seul il peut exprimer les idées abstraites et générales.

⁽¹⁾ PLATON : « Si on interroge l'écriture, elle garde le silence avec dignité ; si on vient à l'attaquer ou à l'insulter sans raison, elle ne peut se défendre, car son père n'est pas là pour la soutenir » (*Phèdre*). — Cf. DESTOTT DE TRACY, *Idéologie*, ch. xvii, où il montre la supériorité du langage vocal. — VACANT, *Parole et langage*, (*Annales de philos. chrét.* 1890).

§ C. — NATURE DE LA PAROLE

Nombre de philosophes regardent le langage articulé de la parole comme un langage artificiel. En effet quelques-uns des caractères des signes naturels ne sauraient convenir à la parole : les langues ne sont point des signes spontanés, instinctifs, connus de tous et faciles à interpréter ; elles ont une tendance analytique ; elles sont moins aptes à exprimer les sentiments que les idées ; presque tous leurs mots sont abstraits. Ces différences empêchent, ce semble, de ranger la parole parmi les signes naturels.

D'autre part, certains caractères essentiels des signes artificiels ne paraissent pas convenir davantage à la parole ; vg. la *convention libre*. On conviendra, par exemple, que telle terminaison signifiera, en chimie, les sels, etc. Rien de pareil pour les langues humaines. Comme Condillac lui-même le reconnaît, les hommes « n'ont pas dit : faisons une langue ⁽¹⁾ ».

Aussi quelques philosophes ont été amenés à ne ranger la parole ni parmi les signes artificiels, ni parmi les signes naturels, mais à lui donner entre les uns et les autres une place intermédiaire. En effet, les langues ne sont pas artificielles au même sens que la nomenclature chimique ; elles ne sont pas non plus naturelles comme les cris, les larmes et les gestes spontanés. Le naturel et l'artificiel ne s'opposent complètement que dans l'abstrait ; mais dans la réalité, dans toutes ses œuvres, l'homme les rapproche et les unit. Ainsi, l'homme doit à la nature la tendance instinctive à émettre des sons articulés pour manifester aux autres ses états intérieurs ; mais l'intelligence et la volonté humaines ont contribué au développement des langues (233, § E). En somme, on peut conclure que les langues relèvent à la fois du langage naturel et du langage artificiel.

Conclusion : il ne faut pas confondre entre eux :

1° Le **signe** : tout phénomène extérieur qui en rappelle un autre, *quel qu'il soit*, est un signe. Les nuages sont signe de pluie. C'est la notion la plus générale.

2° Le **langage** : c'est un signe spécial. Il *exprime* les phéno-

(1) *Logique*, II^e P.

mènes *psychologiques* ; qu'il soit *naturel* ou *conventionnel*, qu'il soit *mimique*, *écrit* ou *oral*. Tous les signes ne sont donc pas un langage, mais tout langage se compose de signes. « Le langage est plus que le signe de la pensée, il en est l'*expression* ⁽¹⁾ ».

3° La **parole** : c'est le langage *articulé*.

4° Les **langues** : systèmes de mots dont se servent les différents peuples.

233. — ORIGINE DU LANGAGE

On s'est demandé depuis longtemps comment l'homme avait commencé à parler ⁽²⁾. A cette question ⁽³⁾ cinq réponses principales ont été faites ; le langage est dû :

(1) De CARDAILLAC, *Études de philosophie*, T. II, p. 226. — Cf. DE BONALD, *Législation primitive*, L. I, ch. 1, § 7 : « Les images et les mots sont plus que les signes de nos pensées ; ils en sont l'expression, et de là vient que les mots s'appellent des *expressions* et que l'on dit, avec raison, d'un homme qui parle : Il *s'exprime* bien ou mal ».

(2) Cette question soulève deux problèmes distincts : a) Comment, *en fait*, le langage a-t-il commencé ? C'est le problème *historique*. — b) Comment le langage a-t-il pu commencer ? C'est le problème *philosophique*, le seul qui nous occupe ici : il envisage la question au point de vue de la *possibilité*. Le problème *historique* ne peut être résolu qu'au moyen de documents positifs. Certains auteurs allèguent comme document un texte de la Bible : on lit dans la Genèse qu'après la création des animaux de la terre et des oiseaux du ciel, Dieu les amena au premier homme *ut videret quid vocaret ea* ; *omne enim quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus*. (Ch. II, v. 19). Il ressort seulement de ce texte que ce n'est pas Dieu mais Adam lui-même qui imposa leurs noms aux êtres créés ; il montre Adam parlant mais laisse intacte la question de l'origine du langage. — Eunomius ayant accusé saint Basile de nier la Providence parce que ce Docteur attribuait à l'homme l'invention du langage, saint Grégoire de Nysse lui répondit : « De ce que Dieu a donné à la nature humaine ses facultés, il ne s'ensuit pas que Dieu produise toutes les actions que nous accomplissons. Il nous a donné la faculté de bâtir une maison et de faire tout autre ouvrage ; mais c'est assurément nous qui sommes les constructeurs, et non pas lui. De même la faculté de parler est l'œuvre de celui qui a ainsi formé notre nature ; mais l'invention des mots pour nommer chaque objet est l'œuvre de notre esprit ». (*Contra Eunomium* Liv. XII). — Cependant, en général, les philosophes catholiques, tout en reconnaissant la *possibilité* de l'invention du langage par l'homme, admettent qu'*en fait* c'est Dieu qui a donné à Adam la science infuse du langage.

(3) REGNAUD, *Origine du langage*. — RENAN, *Origine du langage*. — ZABOROWSKI, *L'origine du langage*. — WHITNEY, *La vie du langage*.

- 1°) A une invention humaine.
- 2°) A une révélation divine.
- 3°) A un instinct spécial.
- 4°) A une évolution des facultés animales.
- 5°) A une élaboration progressive du langage naturel.

§ A. — INVENTION CONVENTIONNELLE

I. — **Exposé** : si l'on en croit Proclus (1), Démocrite regarderait le langage comme une institution arbitraire et artificielle. Après une période plus ou moins longue de vie solitaire, un homme mieux doué que les autres aurait inventé un système de sons articulés, lequel serait devenu, par suite d'une convention plus ou moins formelle, la langue du genre humain.

II. — **Critique** : cette doctrine fut réfutée, dès l'antiquité, par Épicure (2) et Lucrèce (3). Épicure dit catégoriquement que les mots ne proviennent pas d'une institution arbitraire : *μη θεοει γένεσθαι*. Lucrèce traite cette hypothèse d'absurde. En effet :

a) Il faut supposer dans l'inventeur une intelligence absolument exceptionnelle.

b) Comment a-t-il pu faire accepter son système linguistique des autres hommes qui n'avaient aucun usage de la parole ?

c) L'homme, étant naturellement sociable, a toujours vécu en société ; or on ne conçoit pas une société sans langage. — Il faut donc conclure que toute convention pour créer le langage suppose un langage préexistant pour servir d'intermédiaire.

§ B. — RÉVÉLATION DIVINE

I. — **Exposé** : la théorie imaginée par Bonald a été suivie par J. de Maistre (4), F. de Lamennais (5) et toute l'école tradition-

(1) *Commentaire sur le Cratyle*, 16. — A. SMITH, *Essai sur l'origine du langage*, soutient aussi l'opinion de la création artificielle du langage.

(2) ÉPICURE, *apud Diogen. Laert.* X, 75.

(3) LUCRÈCE, *De natura rerum*, L. V, v. 1040-1055.

(4) *Soirées de Saint-Petersbourg*, II^e Entretien.

(5) *Essai sur l'indifférence en matière de religion*.

liste (1). Pour bien saisir le système de Bonald, on doit se rappeler que le problème du langage n'est pas à ses yeux un problème particulier, mais le problème philosophique en général. Ce philosophe cherche, en effet, un fait primitif qui serve de fondement inébranlable aux grandes vérités métaphysiques et morales. Ce fait, ce fondement, il croit l'avoir trouvé dans le don du langage accordé par Dieu à nos premiers parents. « Le langage a été divinement inspiré à l'homme, de sorte qu'il a eu des paroles aussitôt que des pensées et des pensées aussitôt que des paroles. » C'est cette inspiration qui fit « apparaître à la lumière de la conscience » les vérités latentes contenues dans l'esprit, comme l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, l'existence de la loi morale, etc. Si la parole est un don de Dieu, elle suppose un commerce primitif de Dieu avec l'homme. Donc Dieu existe ; donc les idées, que la parole de Dieu a éveillées dans l'âme de nos premiers parents, sont divines et conséquemment absolument certaines, comme cette parole même. Le fondement de la certitude est donc pour nous dans la tradition par laquelle ces idées ont été transmises de père en fils. Voilà le *traditionalisme*.

Actuellement, quel est le rôle du langage dans l'éducation ? D'après de Bonald, la faculté de penser est native en l'homme, les idées sont innées en nous ; mais elles sommeillent ; elles sont à l'état latent, en puissance dans l'âme. Les mots les éveillent, les font passer de la puissance à l'acte, les manifestent à l'âme. Le langage a donc un véritable pouvoir créateur : « Tous les jours l'esprit de l'homme est tiré du néant par la parole. » Les idées existent en nous ; mais elles ne nous sont connues que par les mots qui les révèlent. C'est ainsi que « l'esprit n'existe ni pour les autres ni pour lui-même avant la connaissance de la parole. » (2)

Avons-nous fidèlement interprété la pensée du philosophe ? Pour s'en convaincre, il suffit de le citer : « L'idée suppose le mot, m'est donnée par lui, leur apparition est simultanée. Cepen-

(1) BONNETTY, *Annales de philosophie chrétienne*, 4^e série. — J. VENTURA, *De la méthode philosophique*.

(2) *Recherches philosophiques sur les premiers objets de nos connaissances*, ch. 11.